



Traité Yebamot

Michna 6 - Chapitre 8

סריס חמה כוהן שנשא בת ישראל, מאכילה בתרומה. רבי יוסי ורבי שמעון אומרים, אנדרוגינוס כוהן שנשא בת ישראל, מאכילה בתרומה. רבי יהודה אומר, טומטום שנקרע, ונמצא זכר--לא יחלוץ, מפני שהוא כסריס. אנדרוגינוס נושא, אבל לא נישא. רבי אלעזר אומר, חייבין עליו סקילה כזכר.

Un eunuque de naissance, Cohen, qui a épousé la fille d'un Israélite, lui confère le droit de manger de la Térouma. Rabbi Yossé et Rabbi Chim'on disent : un Cohen androgyne qui a épousé la fille d'un Israélite lui confère le droit de manger de la Terouma. Rabbi Yehouda dit : un être dont on ignore le sexe, qui, à la suite d'une opération, s'est avéré être un mâle, n'a pas besoin de faire 'Halitsa, car on l'assimile à un eunuque. Un androgyne peut épouser une femme mais non se marier avec un homme. Rabbi Eli'ézer dit : si l'on a eu des rapports avec un androgyne, on est passible de lapidation, car c'est comme si l'on avait eu des rapports homosexuels.



La Clé de la Vie

Se préparer physiquement et spirituellement aux douleurs de l'accouchement.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions